

COMMUNE DE MONTAUD

PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 04 juin 2013

L'an deux mille treize, le 04 juin, à 20h30,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

Etaient présents : MM. MURDINET Michel, DESPESSE Philippe, GERBAUX Laurent, BOUCAUT Alain, adjoints ; PASCAL Philippe, CORVEZ Marion, COING-BELLEY Stéphane, CECCON Robert, CHOROT Lynda, NOEL Michel

Absents : MM. Jean-Michel ANSELMIER

Absents excusés : M. Marie GUILLAUD a donné pouvoir à COING-BELLEY Stéphane, FABRE Corinne a donné pouvoir à CORVEZ Marion.

Secrétaire : M. NOEL Michel a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h45.

1/ **APPROBATION DU PROCES VERBAL**

Le Procès-verbal de la séance du 14 mai 2013 est approuvé avec 9 voix Pour.
Faire un courrier en recommandé avec accusé de réception pour demander la modification des statuts : « article 6 – c/ action sociale - Organisation et gestion de l'accueil permanent et temporaire des enfants entre 0 et 6 ans à l'exclusion de toutes les formes de garderie périscolaire **mais** y compris aides au fonctionnement des structures associatives. »

2/ **SERVICE DES EAUX 2013**

- **Approbation du Compte Administratif 2013**

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Avec 12 voix Pour, 1 Abstention
APPROUVE le compte administratif 2013 du service des eaux tel que résumé ci-dessous.

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	<i>Dépenses ou déficits (1)</i>	<i>Recettes ou excédents (1)</i>	<i>Dépenses ou déficits (1)</i>	<i>Recettes ou excédents (1)</i>
Résultats reportés		40 604.37		2 454.00
Opérations de l'exercice	17 689.88	51 233.25	16 820.99	31 600.40
TOTAUX	<u>17 689.88</u>	<u>91 837.62</u>	<u>16 820.99</u>	<u>34 054.40</u>
Résultats de clôture		74 147.74		17 233.41

- **Approbation du Compte de Gestion 2013**

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

Avec 12 voix Pour, 1 abstention

APPROUVE le compte de Gestion 2013 du service des eaux dressé par Madame Touche trésorier.

- La trésorerie de Tullins a demandé une délibération pour dissolution du budget Service des eaux : comme ce n'était pas à l'ordre du jour, cela a été reporté en juillet. rajouter que par la suite, il faudra faire le nécessaire pour le transfert sur le budget communal

3/ SALLE DES FETES – DECISION MAITRE D'ŒUVRE

Suite à l'ouverture des plis et l'audition (en date du 30 mai 2013) des 4 cabinets d'architecte retenus,

Suite aux informations apportées par la Commission d'ouverture des plis aidée des services de la DDT avec les personnes de Stéphane Tournoud et Hugues Chuilon, du CAUE en la personne de Rémy Guyard et de l'AGEDEN en la personne de Josselin Rivoire,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, avec 12 voix Pour, 1 voix Contre,

DECIDE de retenir le cabinet d'architecte Jean-Luc ROUSSEY pour un montant de 29 750 € hors-taxes, soit 35 581 €.

DONNE tout pouvoir à Madame Pascale Poblet pour signer les pièces du marché avec le cabinet d'architecte.

4/ EMPLOI - ECOLE

Information : demande de 50% du nombre d'heures effectuées de la part de l'ATSEM à compter de septembre 2013.

Ce changement doit faire l'objet d'un avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion avant décision du Conseil municipal.

COMMUNE DE MONTAUD

5/ REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX ELUS

Dans le cadre de déplacements effectués par le maire, les adjoints et conseillers municipaux pour se rendre à des réunions,

Après en avoir délibéré et après vote par 12 voix Pour, 1 abstention,
DECIDE de rembourser ces frais sur les bases prévus par la loi.

6/ APPLICATION DE PARCELLES AU REGIME FORESTIER

Suite à l'acquisition par la Commune des parcelles D 142 et D31 située à Face Belle,
Vu le procès-verbal de reconnaissance préalable à la demande d'application du régime forestier établi le mardi 28 mai 2013,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, Avec 13 voix Pour,

ACCEPTE le projet de demande d'application du régime forestier afin d'intégrer ces deux parcelles à la surface de la forêt relevant du régime forestier et de leur suivi par les services de l'ONF.

DEMANDE à Madame Pascale Poblet de le présenter aux services de l'ONF en vue de la prise d'un arrêté pour application du régime forestier sur ces deux parcelles.

6/ CIMETIERE COMMUNAL

- **Reprise des concessions en état d'abandon :**

Pour l'état d'abandon des concessions, la circulaire n° 62-188 du 22 mars 1962 stipule « Il a été admis que la concession n'était faite que sous réserve du bon entretien de la sépulture, afin qu'il ne soit pas nui à la décence du cimetière ce qui comporte un engagement de la part du concessionnaire. Dès lors que ce dernier n'est plus en mesure de remplir ses obligations – tacites mais formelles – la commune peut mettre fin au contrat, qui ne constitue aucunement un droit absolu, pour le concessionnaire, de disposer du terrain à sa guise. »

Après en avoir délibéré, Avec 11 voix Pour, 2 abstention,
DECIDE de lancer une procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

- **Règlement**

Le Conseil municipal,
Afin de permettre à chacun de relire le projet de règlement qui sera donc envoyé à chacun,
DECIDE de reporter l'approbation du règlement intérieur d'utilisation du cimetière.

- **Travaux**

Après avoir pris connaissance du devis estimatif établi par les services de la DDT et qui s'élève à :

Ancien cimetière : 19 010 € pour 310 m²
Nouveau cimetière : 5 600 € pour 160 m²

DECISION reportée pour le choix entre enrobés noir ou gris ou béton désactivé.

Départ de Lynda

7/ MARIAGE A L'EXTERIEUR

Suite à la demande de Monsieur Fabien Blanc-Pâques et Madame Johanne Meunier qui souhaitent se marier le samedi 31 août 2013 et que la cérémonie puisse avoir lieu à l'extérieur considérant le nombre très important d'invités,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré et après vote par 12 voix Pour,

DONNE un avis favorable à cette demande et SOLLICITE Monsieur le Procureur de la République pour donner son accord à la célébration de ce mariage à l'extérieur, considérant que la salle de mairie est exigüe (22 m2) et vu le nombre d'invités attendus.

8/ INFORMATIONS DIVERSES

Recensement de la population 2014 - Désignation d'un coordonnateur communal :

Le recensement aura lieu en janvier 2014 et il convient d'ors et déjà de désigner un coordonnateur communal. Au vu des textes, PROPOSE de nommer la secrétaire de mairie à ce travail.

Plan Local d'Urbanisme :

Laurent donne un compte rendu du travail ébauché lors de la première réunion de travail. Prochaine étape : délibération fixant les modalités de consultation.

Voirie départementale 218 et 3 :

Pascale, Alain et Michel ont rencontré tour à tour Monsieur Terane pour le CD 3 de Veurey-Voroize et Monsieur Janon pour le CD 218 vers Saint Quentin sur Isère. Voici les résultats de la visite : «il n'y a plus d'argent ! on bouche les trous, on récupère les eaux... »

Pour les voies communales : réunion de la commission Travaux.

Fin de la séance :

Prochaines dates : 23h30

Mardi 09 juillet 2013 à 20h30 = Conseil municipal réunion publique

COMMUNE DE MONTAUD

Liste des décisions du Conseil municipal Séance du 04 juin 2013

Numéro de délibération	Objet de la délibération
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

Tableau de présence des élus

Nom Prénom	Signature	Cause d'empêchement
POBLET Pascale		
MURDINET Michel		
DESPESE Philippe		
BOUCAUT Alain		
GERBAUX Laurent		
PASCAL Philippe		
CORVEZ Marion		
COING-BELLEY Stéphane		
CHOROT Lynda		
CECCON Robert		
ANSELMIER Jean-Michel		